Institut national de santé publique Québec

Le 21 mai 2026

Erratum

Veuillez noter que dans cette publication, « **Mesures de prévention et de contrôle du *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline pour les centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés** », une modification a été apportée à la version publiée le 21 avril 2026 :

Dans la section « Durée des précautions additionnelles » pour un usager connu porteur avec test positif ≥ 1 mois de la page 8 :

> Correction de la dernière phrase de la 2e sous-puce : « Ces dépistages doivent avoir été réalisés au moins un mois après le dernier résultat **positif. »**

Auteurs :

Comité des infections nosocomiales du Québec (CINQ)

Annick Boulais, conseillère en soins infirmiers,
Marielle Bolduc, conseillère en soins
Direction des risques biologiques
Institut national de santé publique du Québec

945, avenue Wolfe, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5B3
www.inspq.qc.ca